

Assemblée générale de l'Associations des Étudiants en Mathématiques (AEM)

Mercredi 30.09.2020

Présents : Lucie Ben-Amor, Louis de Forcrand, Audrey Blein, Véra Bossart, Megan Howarth, Léo Nicollier, Dimitri Conza, Roberto Desponds, Léo Malli, Adrien Perroud, Juraj Rosinsky, Ekin Arokök, Laure Velenik, Marigona Imeri, Tony Morel, Aman Markar, Sonya Plescheva.

La séance commence à 17h40.

1) Décompte

Cette année, nous avons fait plusieurs soirées jeux, où les collations avaient été offertes par L'AEM.

La Datcha (semestre d'automne) a rapporté environ 1200.- (avant d'en déduire le prix des bières).

Lors de la soirée de l'escalade, la marmite est offerte par la section.

En ce qui concerne le repas de Noël, le coût total a été compensé avec la cotisation qui a été demandée aux participants.

Au semestre de printemps, nous n'avons pu faire aucune activité.

Au début de l'année nous avons 477.- en caisse et environ 5000.- sur le compte ; nous avons fini l'année avec 490.- en caisse et environ 6000.- sur le compte. Donc nous avons un petit peu gagné.

Message au prochain comité : le but n'est pas forcément de rapporter beaucoup d'argent à l'association, mais de rester stable, voir augmenter un peu.

2) Décharge de l'ancien comité

L'ancien comité, composé de Lucie (présidente), Louis (vice-président), Megan (secrétaire), Léo N. (trésorier), Léo M. (webmaster), Vassilianna et Lucia (vérificatrices de comptes) et Benjamin (représentant AESc), est déchargé avec aucune opposition.

3) Élection du nouveau comité

Le nouveau comité se compose de :

→ *Présidente* : Véra (unanimité)

→ *Vice-président* : Louis

Il y a eu 2 candidats pour ce poste, Louis et Roberto. Louis y a été élu avec une majorité stricte des voix.

→ *Trésorier* : Juraj (unanimité)

→ *Secrétaire* : Megan (unanimité)

→ *Webmaster* : Léo M (unanimité)

→ *Représentant AESc*: Benjamin

Remarque : Il faut encore élire les deux vérificateurs de compte pour cette année, ce que nous ferons à une réunion au semestre prochain.

4) Faîtière

On revient sur la question de notre association faîtière : CUAE vs AESc. Pour rappel, nous avons voté sur ce sujet en septembre dernier, où il y a eu égalité des voix : Lucie (présidente) a donc tranché pour rester à la CUAE.

Pour rappel : la CUAE était la faîtière de toutes les associations (ie reçoit 5.- par élève), ce qui lui donne un certain poids de représentation. Depuis quelques années, l'AESc est devenue une association faîtière elle aussi, pour les sciences ; presque toutes les associations de sciences, ainsi que celle de médecine sont affiliée à elle (ce qui représente donc beaucoup d'étudiants). On voit aussi que l'AESc a l'air de bien marcher.

Nous pensons que ce serait plus pratique de nous affilier à l'AESc puisqu'elle est directement en lien avec les sciences. Dans tous les cas, tout passe par le rectorat des sciences avant d'aller plus haut au sein de l'uni. De plus, l'AESc (versus CUAE) sera peut-être plus intéressée par les causes qui nous concernent plus.

Nous avons voté :

- *CUAE* – 0 voix
- *AESC* – unanimité

Nous allons donc rejoindre l'AESc (note, les subventions auront un retard d'un an).

Le prochain comité devra donc se charger de faire tourner les feuilles appropriées.

→ Vérifier les délais !!

5) Répétiteurs

La section de maths a une liste officielle de répétiteurs. Pour y figurer, il faut envoyer *nom, prénom, numéro de téléphone, email, niveau d'études et langues parlées* par email à l'AEM.

Audrey et Megan se chargeront d'envoyer un mail à la section pour appeler les étudiants à s'inscrire et Léo M. s'occupera de récolter les réponses et composer la liste (qui sera également disponible sur le site de l'AEM).

6) Certificat de vie associative

Le certificat de vie associative est un nouveau papier délivré par le rectorat des sciences. Il s'agit d'un papier certifiant l'implication dans de la vie associative, où y est indiqué le rôle. On peut par exemple le joindre au CV. Malheureusement, il ne peut y en avoir qu'un par association par année.

Deux candidats se présentent pour acquérir ce certificat.

→ Lucie : Elle a passé 2 ans au sein de l'AEM, étant respectivement trésorière et présidente.
Votes : 8

→ Léo N. : Il a intégré l'AEM en début de 2^{ème} année (septembre dernier), où il occupait le poste de trésorier. Il *vit* également à la section depuis 1 an. Il trouve sympa de s'investir dans l'AEM étant donnée que nous sommes peu nombreux. De plus, il est scout et donc trouve intéressant de comprendre le fonctionnement et les points de vue de deux associations différentes.
Votes : 2

Il y a aussi eu 3 votes blancs.

7) Divers

Si on crée un **comité jeu** pour cette année, il faudra se pencher sur la question des jeux en ligne ; être créatif en prenant en considération ce qu'on a le droit (ou pas) de faire. - cf. section 8) pour le groupe de travail.

L'année passée, nous avons fait des **pulls** AEM ; ils sont fabriqués en Suisse, sont de bonne qualité et ont coûté 40.- pièce. Comme le prix varie selon le nombre de pièces commandées, nous avons décidé de repasser commande tous les deux ans (et ainsi, chaque volée aura la possibilité d'acheter un au moins une fois).

Au semestre d'automne de l'année passée, une idée de commander des **verres réutilisables** AEM avait été lancée (pour les Datchas par exemple). Comme il n'y aura très probablement pas de datcha cette année, on remet la question.

Quelques personnes ont lancé la discussion d'objets divers AEM : des claquettes, des autocollants, autre **merch**. On fera un sondage en temps voulu. – cf section 8) pour le groupe de travail.

Pour des raisons évidentes, on ne pourra pas organiser le traditionnel **repas de Noël** cette année, mais Véra va aller voir Annick pour voir ce qu'elle nous permet de faire. C'est dommage si on ne peut rien faire du tout, mais on verra plus proche de la date, peut-être qu'on pourra louer une salle ?

En ce qui concerne la **Datcha**, c'est le collectif lui-même qui décide ce qui se passe. De toute façon, il n'y a pas eu d'AG pour l'instant, alors que pour louer la Datcha il faut qu'au moins un membre de l'association intéressée soit présent.

Quelques sections ont déjà organisé des **apéros** à l'extérieur. Ça pourrait être une idée pour nous, pour quand même avoir la possibilité de se présenter aux premières et tout et tout. Par contre, il y aura toujours les restrictions en termes de nombres, donc ça reste à voir. De nouveau, Véra va aller parler à Annick pour lui demander si nous avons le droit d'organiser des événements (limités en nombre) ou juste rien du tout. Si ce dernier est le cas, est-ce qu'on arrive à quand même trouver une façon de (se faire) rencontrer les premières, etc ?

8) Groupes de travail

→ Pour un *comité jeux* : se portent volontaire Ekin, Léo N. et Roberto.
Léo fait remarquer que nous avons également accès aux jeux de l'AEM.

→ Pour du *merch AEM* : se portent volontaire Léo N., Léo M., Dimitri, Adrien et Sonya.

L'assemblée est close à 18h15.